

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de l'**ajournement** de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis du 16 avril 2018, tenu le mardi 24 avril 2018 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Madame Manon Aubry, commissaire
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire

Absences :

Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 05.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2018

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lambert que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-212-1804

CE14-213-1804

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

5.01 PROJET N° 2789 – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES À L'ÉCOLE MONSEIGNEUR-MILOT, VICTORIAVILLE / S.G. CONSTRUCTION

CE14-214-1804

Madame Colette Vézina propose :

QUE le tableau comparatif révisé des soumissions reçues des entrepreneurs dans le cadre de la réalisation du projet n° 2789 – Réfection des salles de toilettes à l'école Monseigneur-Milot, Victoriaville soit accepté;

QUE le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles soit autorisé à y donner suite en retenant les services de S.G. Construction. (Document numéro CE14-214-1804).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.01 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME LUCIE FAUTEUX

CE14-215-1804

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Lucie Fauteux, enseignante en adaptation scolaire (champ 01), à l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR YVAN LANGEVIN

CE14-216-1804

Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Yvan Langevin, enseignant en univers social (champ 17), à la Polyvalente La Samare. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2018, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.03 RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME LUCIE DUPUIS

CE14-217-1804

Madame Colette Vézina propose qu'une réduction du temps de travail, à raison de 20 % de sa tâche, pour raisons personnelles, soit accordé à madame Lucie Dupuis, agente de bureau, classe I à l'école Sainte-Marie (Princeville), pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019. Le tout conformément à l'Annexe 6 de la convention collective en vigueur.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

6.04 AVIS D'INTENTION DE NON-RENGAGEMENT OU DE MISE EN
DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE SURPLUS DE PERSONNEL,
PERSONNEL ENSEIGNANT

CE14-218-1804

Madame Sylvie Bilodeau propose :

- 1- Que les enseignantes et enseignants ci-dessous mentionnés soient avisés de l'intention de la Commission scolaire des Bois-Francs de ne pas renouveler leur engagement ou de les mettre en disponibilité pour cause de surplus de personnel pour l'année scolaire 2018-2019, en conformité avec la clause 5-8.03 de la convention collective :

Prénom	Nom	Champ / Spécialité	
Sandra	Béland	08	Anglais
Marie-Pier	Bilodeau	02	Préscolaire
Pascal	Couture	08	Anglais
Suzie	Desharnais	02	Préscolaire
Joanie	Godbout	02	Préscolaire
Louise	Lachapelle	7	Mathématiques
Caroline	Messier	02	Préscolaire
Marie-Claude	Vachon	02	Préscolaire

- 2- Que monsieur Alain Desruisseaux, directeur du Service des ressources humaines, soit mandaté pour faire parvenir l'avis à cet effet.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CE14-219-1804

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, madame Manon Aubry propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 13.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général